

LE BÉNÉVOLAT

T'EN FAIS QUOI ?



JE M'ENGAGE

Le bénévolat est **une ressource très demandée**. De nombreuses associations fonctionnent avec des équipes 100% bénévoles, sans qui elles n'existeraient pas.

Les bénévoles sont très recherchés :

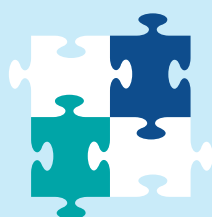
- Pour la gestion administrative et la levée de fond
- Pour des compétences spécifiques



JE CONFRONTE MES RÊVES À LA REALITE

Le bénévolat représente :

- **Une source d'inspiration** pour mes choix de carrière
- **Un espace où je peux essayer**, douter, et tester mes connaissances
- **Une opportunité** de découvrir le secteur associatif : ses atouts, ses limites et son fonctionnement



J'APPRENDS

Grâce à mon engagement bénévole je peux :

- Acquérir et appliquer de **nouvelles compétences**
- Apprendre à **travailler autrement**
- **Transmettre** des savoirs
- Garder un pied dans le secteur professionnel pendant une période "creuse" sans emploi



JE CRÉE MON RÉSEAU

Que l'on soit étudiant.e, jeune pro ou senior, **le bénévolat c'est du 100% rencontres !** Il rassemble des personnes venues de tous les horizons et les échanges se font de manière plus libre et informelle. A ce titre, le bénévolat offre un cadre idéal pour nouer de nouvelles relations professionnelles.



J'ÉVITE LES ÉCUEILS

- **Le bénévolat doit rester un plaisir**. On s'engage en respectant ce que l'on recherche, en fonction du temps que l'on peut y consacrer.
- **Le bénévolat doit répondre à un besoin réel** : ne pas hésiter à questionner le poste de bénévole pour éviter le travail déguisé.
- Il est important de **ne pas oublier le bénévolat lorsque l'on devient salarié**, pour continuer de faire vivre les associations qui en dépendent.



JE LE VALORISE

Le bénévolat est une expérience qui compte :

- **Sur mon CV** : je valorise les expériences significatives et je n'hésite pas à les intégrer à mes expériences professionnelles.
- **Pour une Validation des Acquis de l'Expérience** : à partir de 3 ans d'engagement, les activités bénévoles peuvent être prises en compte. Plus d'info sur : <http://www.vae.gouv.fr>

Tu es un.e jeune professionnel.le et tu recherches une expérience bénévole dans le secteur des services essentiels ?
Rejoins l'équipe du réseau Projection !



LE CONGÉ D'ENGAGEMENT

Le congé d'engagement est un congé non rémunéré destiné à consacrer du temps à son engagement bénévole. Plus d'infos sur : www.associations.gouv.fr !